

**CONCOURS D'AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ EN ÉCOLE
MATERNELLE PRINCIPAL DE 2^e CLASSE
3^e CONCOURS**

SESSION 2022

ÉPREUVE DE 3 À 5 QUESTIONS

Une série de trois à cinq questions à réponse courte posées à partir d'un dossier succinct remis aux candidats portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un agent territorial spécialisé des écoles maternelles dans l'exercice de ses fonctions.

Durée : 2 heures
Coefficient : 1

INDICATIONS DE CORRECTION

**TOUTES LES RÉPONSES DU CANDIDAT DOIVENT ÊTRE RÉDIGÉES ET FIGURÉES
SUR LA COPIE**

À la lecture du Document 1 et des connaissances personnelles du candidat,

Question 1 (5 points)

**a/ Pourquoi la communication adulte - enfant est-elle importante en maternelle ?
(Deux éléments de réponse attendus) (1 point = 2 x 0,5 point par réponse donnée)**

Proposition de réponse attendue : - Les situations liées à la vie ordinaire ouvrent des usages de l'oral qui permettent de travailler le lexique et la syntaxe. Ce travail renforce au fur et à mesure le processus d'individualisation et d'affirmation de l'enfant.

- La communication adulte-enfant rassure certains enfants. De plus, ces relations vécues avec les autres offrent à l'enfant des occasions de construire un sentiment d'appartenance à un groupe.

b/ Pourquoi est-il indispensable d'associer les ATSEM à l'acquisition du langage ? (1 point)

Proposition de réponse attendue : - Les ATSEM sont souvent les partenaires privilégiés d'une relation duelle, lors de ces moments de vie quotidienne qui permettent des conversations

« naturelles », comparables à celles qui s'instaurent entre un parent et son enfant dans la vie familiale.

Ou bien : - Lors de sa première entrée à l'école maternelle, c'est essentiellement vers l'adulte que le très jeune enfant se tourne pour communiquer ; la confiance en l'adulte, qui répond à ses demandes et l'assurance de pouvoir revenir vers celui-ci en cas de problème et d'être écouté aident le tout-petit à accepter de nouveaux interlocuteurs en dehors de sa famille.

Ou bien : - Car les ATSEM sont souvent plus longtemps en présence des enfants que les enseignants et les associer à l'acquisition des usages de ce type d'oral permet de démultiplier les temps individuels d'interactions adultes-enfants sur le temps scolaire. Ceci permet d'assurer une continuité éducative sur tous les temps de la journée à l'école.

c/ Pouvez-vous donner et détailler quelques exemples de situations ordinaires pour travailler le langage oral ? (3 points, 1 par situation bien développée. 0,5 point si le candidat donne juste les titres sans développer.)

Proposition de réponse attendue :

• **L'arrivée en classe** : L'ATSEM peut poser des questions autour :

- des activités en dehors de l'école
- sur la façon dont l'enfant s'est habillé par rapport à la météo
- sur ses émotions, ses contrariétés, ses petits soucis... pour les aider à évoquer, identifier, reconnaître les émotions et les sentiments et à mieux les réguler quand elles limitent ou freinent son action, son engagement dans la vie de classe.

• **L'accueil des enfants après la sieste**

Les enfants ne sont pas forcément très réceptifs car encore un peu somnolents. Leur première manière de communiquer est plutôt non verbale : hochement de tête, grognement... petites réponses comme « oui..non.. ».

Certains enfants ont parfois besoin d'une communication « physique » et ils viennent s'asseoir près de l'enseignant, de l'ATSEM, et cherchent un contact corporel.

L'adulte invite l'enfant à aller aux toilettes et à s'habiller. ...Il le guide pour l'habillage en lui donnant des indices ou bien en lui faisant chercher les indices (suivant le degré de réveil) en verbalisant les étapes successives de l'habillage. L'adulte peut demander à l'enfant de les énoncer lui-même ; il peut aussi lui poser des questions.

• **La résolution d'un conflit suite à un incident dans la cour**

Les conflits, ou bien l'arrivée d'un événement perturbateur lors de la récréation (et même dans la classe) permettent de travailler l'emploi d'un lexique approprié, la mise en place d'une verbalisation la plus explicite possible, liée à la situation vécue. Ces situations sont l'occasion de renforcer l'apprentissage de la vie sociale (écoute attentive, prise en compte de la parole de l'autre, entraide, respect de la différence)

À la lecture du document 2,

Question 2 (6 points)

a/ Pouvez-vous expliquer ce que l'on entend par « communauté éducative » ? (1 point)

Proposition de réponse attendue : La communauté éducative est l'ensemble des différentes personnes qui agissent auprès des enfants au sein d'une école (enseignants, ATSEM, animateurs, personnel de service ...)

b/ Pouvez-vous préciser quels sont les différents temps d'intervention de l'ATSEM ? (1 point = 2 x 0, 5 pt)

Proposition de réponse attendue: L'ATSEM intervient auprès de l'enfant sur le temps scolaire (0,5 pt) et périscolaire (ou péri éducatif) (0,5 pt).

c/ Quelles sont les différentes fonctions de l'ATSEM ? (vous en donnerez 3). Vous détaillerez chacune de ces fonctions ? (3 points = 3 x 1 point dont 0,5 pt pour une fonction et 0,5 pt si la fonction est correctement détaillée).

Proposition de réponse attendue: L'ATSEM participe aux fonctions d'entretien, aux fonctions éducatives et aux fonctions d'accompagnement et d'assistance pédagogique.

- **Fonction éducative** : L'ATSEM exerce une fonction éducative dans ses interventions, son langage, son attitude. Son action vise à favoriser l'activité de l'enfant en tant que citoyen en devenir : rappeler les consignes, rappeler les règles, favoriser la socialisation et l'autonomie, maintenir la sécurité, l'hygiène, le respect des autres, donner l'envie d'agir.
- **Fonction d'assistance et d'accompagnement pédagogique** : L'ATSEM remplit la fonction d'assistance pédagogique en préparant et en encadrant les activités proposées par l'enseignant sous la responsabilité de ce dernier.
- **Fonction entretien** : L'ATSEM est garant de l'état de propreté de la classe, de l'entretien du matériel pédagogique. Il veille au rangement, organisé conjointement avec les enseignants et parfois avec la participation des enfants.

d) Pouvez-vous expliquer sous quelle autorité est placé l'ATSEM lors de ces différentes fonctions ? (1 point)

Proposition de réponse attendue: L'ATSEM est placée sous la responsabilité de l'enseignant (temps scolaire) et sous la responsabilité de la collectivité employeur (hors temps scolaire).

À la lecture du document 3,

Question 3 (5 points)

a/ Pourquoi est-il important d'aménager une classe pour enfants autistes ? (2 pts)

Éléments de réponse attendus : le candidat devra mentionner le public spécifique (0,5 pt), l'attention particulière de la part de l'équipe encadrante (0,5 pt) et donc les espaces spécifiques à mettre en place pour ce type de public (1 pt).

Proposition de réponse : les enfants autistes sont un public spécifique et ils nécessitent une attention particulière, étant donné leur handicap. L'espace de la classe doit ainsi être aménagé afin de permettre aux jeunes autistes de s'isoler s'ils en ressentent le besoin.

b/ Partagez-vous ce point de vue ? (3 pts)

Éléments de réponse attendus : le candidat devra motiver sa réponse par des arguments précis qui seront arbitrés par l'appréciation des correcteurs.

Proposition de réponse (à titre exhaustive) :

- Référence à la loi sur la scolarisation des enfants en situation de handicap de 2005
- L'idée d'inclusion (classe ordinaire ou en classe spécialisée)
- Le fait de réfléchir l'accueil de ces élèves à besoins éducatifs particuliers en terme de matériel, d'espace et de moyens humains, d'aménagement de l'emploi du temps et de relation avec les familles.
- Avoir un regard réaliste : c'est certes difficile à gérer mais cela peut être aussi une richesse pour la classe et l'équipe sur le volet de l'acceptation des différences.

À la lecture des documents 4 et 5

Question 4 (4 points)

a/ Citez les principaux risques liés au métier d'ATSEM. (2,25 pts = 9 x 0,25 pt)

Proposition de réponse attendue : le candidat devra avoir identifier les 9 risques suivants :

- Chute de plain-pied
- Chute de hauteur
- Bruit
- Manutentions manuelles
- Postures pénibles
- Chimique
- Biologique
- Psychosocial
- Gestes répétitifs

b/ Sur quels axes l'employeur (autorité territoriale) doit agir principalement pour prévenir les risques liés au métier d'ATSEM ? 3 éléments de réponse sont attendus. (0,25 pt x 3 = 0,75 pt)

Proposition de réponse attendue : le candidat puisera parmi la liste ci-dessous, L'autorité territoriale devra veiller à :

- fournir le matériel adapté (matériel à manche télescopique, chariots de ménages ; chaise haute d'ATSEM, matériel à roulette),
- Traiter acoustiquement les locaux,
- Acheter du matériel léger,
- Informer régulièrement les ATSEM sur les risques et les moyens de prévention,
- Proposer des formations adéquates,
- Mettre en place des protocoles de gestion de conflits,
- Mettre en place une charte qui spécifie ces points,

**c/ Donnez deux conseils à suivre lors de l'entretien des locaux en matière d'ergonomie
(1 point : 0,5 point par conseil donné).**

Proposition de réponse attendue :

- Anticiper les problèmes de mal de dos en adoptant des postures adéquates,
- Laver les vitres avec un outil à manche télescopique, sans monter sur une échelle,
- Prévoir un taille-crayon électrique,
- Utiliser du matériel lavable en machine afin d'éviter de nettoyer certaines surfaces (tables par exemple).